

010.018.FT/LM

Dixième Assemblée Plénière

Strasbourg, le 7 octobre 2010

Commission "Information et communication"

*Rapport d'activité de novembre 2007 à juillet 2010
Propositions d'actions pour 2010 - 2012*

Par Françoise TONDRE
Présidente de la commission "Information et communication"

SOMMAIRE

- 1.** Rappel du programme d'actions proposé par la commission " Information et Communication " pour les années 2007 à 2009

- 2.** Calendrier des réunions depuis la neuvième assemblée plénière du 18 octobre 2007

- 3.** Travaux de la commission
 - 3.1** Réunion sur la présentation des bilans environnementaux des sociétés TREDI et PROTIRES 21 octobre 2008
 - 3.2** L'environnement industriel et développement urbain en débat. Note de M. L. Zilliox, Président du SPPI de Strasbourg-Kehl
 - 3.3** Réunion conjointe des commissions "Information et communication" et "Air et Bruit", 17 novembre 2009
 - 3.4** Fiches techniques complétant le document-guide "Les risques technologiques"
 - 3.5** Fiche de sondage sur le système d'alerte
 - 3.6** Présentation du programme d'actions de la DRIRE en matière d'environnement industriel

- 4.** Propositions d'objectifs et d'actions de 2010 à 2012

1 – RAPPEL DU PROGRAMME D'ACTIONS PROPOSE PAR LA COMMISSION "INFORMATION ET COMMUNICATION " DE NOVEMBRE 2007 A JUILLET 2010

	OBJECTIFS	ACTIONS PROPOSEES POUR L'ANNEE 2007 - 2009	MISE EN OEUVRE
1	Opération de sensibilisation du public à une culture du risque	. Réalisation de fiches techniques complétant le document-guide sur les risques technologiques	En association commission "Information et communication" avec groupe de projet "guide info/risques"
2	Développer l'information sur le risque technologique en rive droite du Rhin	. Organisation d'une réunion franco-allemande sur la pratique des retours d'expériences . Organisation de la communication en cas de crise	En commission "Information et communication"
3	Information sur les installations classées	. Présentation du programme d'actions de la DRIRE en matière d'environnement industriel	En commission "Information et communication"
4	Information sur les traitements de déchets	. Bilans d'activités présentés par des industriels tels l'UIOM et SECHE-Société TREDI	En association commission "Information et communication" et Commission "Eau-sols et déchets"
5	Développer l'harmonisation et la compréhension dans les choix terminologiques pour une pédagogie de formation citoyenne	. Réflexion sur la différence entre écologie et environnement : "un problème d'écologie (discipline scientifique) devient un problème d'environnement par l'impact d'activités humaines" . Organiser la synergie associative pour une communication ciblée accessible à tout public . Ouvrir au SPPPI une "boîte à idées"	Groupe de projet ad'hoc "partenarial"

2 - CALENDRIER DES RÉUNIONS DEPUIS LA 9EME ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE

- 21 octobre 2008 Réunion sur la présentation des bilans environnementaux des sociétés TREDI et PROTIRES
- 17 novembre 2009 : réunion jointe des commissions "Information et communication" et "Air et bruit" sur la santé environnementale
- 12 mai 2010 : réunion jointe des commissions "Activités transrhénanes" et "Information et communication "

3 - TRAVAUX DE LA COMMISSION

3.1 Réunion sur la présentation des bilans environnementaux des sociétés TREDI et PROTIRES 21 octobre 2008

Lors de sa réunion le 21 octobre 2010 la Commission " Information et Communication " les sociétés TREDI et PROTIRES ont présenté leurs bilans environnementaux :

Pour TREDI/Groupe Séché, M. Pierre Schwarz indique que plus de 80% des déchets traités proviennent de la région Alsace. Néanmoins les déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI) proviennent à 100% de la région. et ces déchets suivent une filière appropriée au contrôle de la radioactivité. Le tonnage annuellement traité est de l'ordre de 47 000t/an. Les nuisances sonores ont été réduites des 2006 par l'isolation phonique des installations .

On note que les eaux pluviales sur le site sont en grande partie recyclées en interne. Le suivi environnemental, l'amélioration des techniques et l'adaptation du fonctionnement des installations pour répondre aux exigences réglementaires permettent, avec la formation continue des personnels, de contribuer à la prévention des pollutions et des risques.

Pour UIOM-PROTIRES Monsieur Francis Muller indique que le tonnage annuel des déchets ménagers traités est de 275000 t/an. Les groupes Four-Chaudières, avec leur fonctionnement, la valorisation énergétique des déchets incinérés produisant de la vapeur et de l'électricité et permettant l'auto-alimentation de l'usine et la commercialisation des excédents ont été exposés. La production de cendres et de mâchefers ainsi que l'extraction d'éléments ferreux et non ferreux a également été évoquée. L'investissement de près de 36 millions d'euros a permis en 2005 de mettre l'incinérateur en conformité avec les directives européennes en matière de rejets. Il est remarqué que le tri sélectif réduit le pouvoir calorifique des déchets incinérés. Le choix entre prévention des pollutions et valorisation énergétique ou de matières premières resteront délicats en matière de développement durable.

3.2 L'environnement industriel et développement urbain en débat. Note de M. L. Zilliox, Président du SPPI de Strasbourg-Kehl

La perception du risque industriel majeur, de type incendie, explosion ou émission de gaz toxiques s'accompagne du constat de nuisances ressenties presque au quotidien par une partie de la population essentiellement citadine.

Dans sa note le Président aborde l'exemple de la gestion préventive de la pollution olfactive d'origine industrielle sur le territoire des agglomérations de Strasbourg-Kehl et indique la marche à suivre dans une action concertée multiacteurs qui dépasse le risque de conflit inhérent à la simple interaction d'un binôme "industriel-riverain", voire, "aménagement-usager" au travers de l'outil de dialogue durable qu'est le SPPPI.

Dans un contexte de sensibilité croissante des populations et d'une réglementation évolutive en matière de qualité de l'air, une gestion efficace des nuisances olfactives s'appuie sur deux approches complémentaires qui doivent être pratiquées en parallèle : le savoir-faire technique et la relation avec les riverains.

L'exemple de la gestion préventive de la pollution olfactive industrielle sur le territoire sur le territoire des agglomérations de Strasbourg-Kehl indique la marche à suivre.

3.3 Réunion conjointe des commissions "Information et communication " et " Air et Bruit ", 17 novembre 2009

Les maladies d'origine environnementale ont fait l'objet de la conférence du Dr. Jacques Reis, neurologue, chargé de cours " Santé, Environnement et Développement Durable " à l'Ecole de Management de Strasbourg. Il a présenté quelques effets cliniques dues aux nuisances olfactives et à la mauvaise qualité de l'air. Il a également traité des particules fines, d'un diamètre inférieur à 2,5 microns qui se retrouvent de par la respiration dans les alvéoles pulmonaires et peuvent ensuite passer dans la circulation générale pour se localiser dans le système nerveux. Il a évoqué les risques chimiques, biologiques et physiques qui ne seraient pas étrangers à certaines maladies des voies respiratoires, cardio-vasculaires, de Parkinson et d'Alzheimer.

3.4 Fiches techniques complétant le document-guide "Les risques technologiques" dans la version nouvelle (mars 2010)

3.4.1 Le document-guide a été remanié, complété et réédité en 2010 sous une nouvelle présentation.

3.4.2 Un document condensé en allemand du document-guide "Les risques technologiques" a été publié. Il indique essentiellement la conduite à tenir en cas d'accident.

3.4.3 Une plaquette d'information sur le Port aux Pétroles qui comporte six installations SEVESO a été publiée et complète le document-guide. Cette plaquette a été réalisée dans le cadre du SPPPI et financée par les industries du Port aux Pétroles. Pour chaque entreprise des informations détaillées site par site sont données sur la nature de l'activité, les produits stockés, des dangers liés à ces produits. Les risques et leurs effets sont également détaillés. Les moyens d'intervention et le périmètre du PPI du Port-aux-Pétroles y figurent également.

Cette plaquette a été distribuée par la CUS aux populations riveraines avec le document-guide en amont d'un exercice de simulation PPI au Port-aux-Pétroles qui s'est déroulé le 6 mai 2010 (courrier du Sénateur-Maire de Strasbourg).

3.5 Fiche de sondage sur le système d'alerte

Un groupe de réflexion sur l'amélioration du système d'alerte des populations qui résident ou travaillent dans la zone délimitée sur le périmètre d'application du PPI qui englobe la zone portuaire de Kehl a été créé au sein du SPPPI.

Dans ce cadre, la commission "Information et Communication" a réalisé une fiche de sondage de la population concernée sur le système d'alerte sous forme d'un questionnaire. Ce questionnaire a été réalisé en coopération avec les services de Madame Kubicki au SIRACPC et du Commandant Petit au SDIS.

A la demande de la CUS le questionnaire a été adressé aux populations de la Robertsau via les associations de riverains ASSER et ADIR suite à l'exercice PPI au Port aux Pétroles le 6 mai 2010. En outre un document d'information en allemand a été distribué par la mairie de Kehl aux entreprises de Kehl.

Des membres du SPPPI ont joué le rôle de victime lors de cet exercice.

Un debriefing a été réalisé le 4 juin 2010 à la Préfecture et une réunion sur le retour d'expérience s'est tenu le 8 juin 2010 dans le cadre de la commission "Prévention des risques" du SPPPI.

3.6 Présentation du programme d'actions de la DRIRE en matière d'environnement industriel

Les changements structurels de la DRIRE qui a été fusionnée avec la DIREN et la DRE pour constituer la DREAL ont eu pour effet de repousser à 2011 la présentation de son programme d'actions. (Cf. § 1 "actions proposées").

4 - PROPOSITIONS D'OBJECTIFS ET D' ACTIONS POUR 2010 – 2012

4.1 Réalisation de plaquettes d'entreprises (à l'exemple de celle du Port aux Pétroles) complétant le document-guide du SPPPI sur les risques technologiques dans les établissements classés Seveso seuil haut (version mars 2010).

4.2 Information sur les traitements de déchets
Réunion d'information sur la prise en compte du développement durable par les entreprises : BIO SPRINGER, SILFALA et SENSIENT FLAVORS du secteur "levures et transformation":

4.3. Information sur l'inspection des installations classées :
Présentation du programme d'actions de la DREAL

4.4 Réunion d'information sur :

- le concept de développement durable actuel à l'échelle européenne relative à l'évaluation du concept,
- la mise en œuvre de la Directive Inondations dans les bassins versants : protection des sites industriels contre les inondations : que faire ?

4.5 Réédition du Guide pour l'Enquête publique relative aux installations classées pour la protection de l'environnement : actualisation de l'édition de janvier 1996 réalisée avec la collaboration de la CUS.

4.6 Réédition de la Carte pour les réseaux souterrains de transport de matières dangereuses. Actualisation de la "boucle TMD" relative aux itinéraires routiers de desserte du Port aux Pétroles.

4.7 Etat d'avancement du PLU de la CUS.

4.8 Etat d'avancement de la "cartographie du bruit" à Strasbourg et à Kehl.